

La Réduction Des Risques et des Dommages en prison - AIDES

01 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

CADRE LÉGAL, RÉALITÉS DE TERRAIN ET ENJEUX SANITAIRES

Un peu de contexte



La loi de modernisation du système de santé de 2016 a étendu la réduction des risques en prison



Elle n'est toujours pas appliquée : les outils de RDR comme les seringues, les pipes à crack ou encore la naloxone sont loin d'être systématiquement accessibles



En conséquence : partage de seringues et plus globalement de matériel de conso, décès par surdose...



Le VIH et les hépatites sont 6 à 10 fois plus prévalents en prison que dans la société dans son ensemble



02 RDRD EN PRISON & AIDES : UN ANCRAGE HISTORIQUE

40 ANS D'ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ EN PRISON



40 ans d'engagement pour la santé en prison



Daniel Defert : Foucault, OPP, GIP, AIDES



1989 : premières actions de AIDES en prison car alertés-es par le manque d'accès aux soins et les discriminations subis par les détenus-es séropositifs-ives. Objectif actions : maintenir un lien, échanger sur leur état de santé et distribuer du matériel de RDR.



2007 : première convention DAP/DGS. Depuis, on compte des actions dans une quarantaine de prisons.



2024 : 312 actions et 584 entretiens individuels réalisés : actions de RDR avec ou sans dépistage, et ateliers de santé et d'information thérapeutique.

03 NOS INTERVENTIONS EN NOUVELLE AQUITAINE

Interventions individuelles et/ou collectives

Objectif général :

Développer des conditions favorables à une meilleure santé des personnes détenues au niveau individuel, au niveau collectif et dans l'environnement carcéral.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les compétences des personnes détenues à gérer les risques de transmission du VIH et des hépatites virales, et les dommages liés à l'usage des drogues dans leur quotidien par l'apport de nouvelles connaissances, par le partage d'expériences et par l'entraide.
- Accompagner les personnes vivant avec le VIH et/ou les hépatites et leur entourage dans leurs stratégies globales de santé (réduction des risques, soins, droits sociaux).
- Promouvoir la prise en compte des besoins de santé des personnes détenues par les intervenants et professionnels en milieu carcéral par la médiation, le plaidoyer et la sensibilisation.

Quelques chiffres sur notre région

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'actions	39	47	72	73
Nombre de contacts	189 (39 femmes)	211 (20 femmes)	400 (83 femmes)	497 (150 femmes)
Nombre d'entretien individuel	100	114	89	142
Nombre de TROD VIH	13 (nég)	51 (nég)	16 (nég)	38 (nég)
Nombre de TROD VHC	15 (nég)	51 (2 +)	18 (nég)	41 (3 +)
Nombre de TROD VHB	-	-	9 (nég)	25 (nég)
Nombre de TROD Syphilis	-	-	-	14 (nég)
Préservatifs masculins	958	541	840	664
Préservatifs internes	43	27	26	114
Gel	992	651	493	446
RTP	-	-	1 581	1 220

MA Angoulême, MA Saintes, Centrale St Martin, MA Rochefort, CD Neuvic, MA Périgueux, MA Gradignan, MA Agen, CD Eysses, MA Pau, Ferme Baudonne, CP Mont de Marsan, MA Niort, CP Vivonne,



04 LOI DE 2016 ET PLAIDOYER INTERASSO

Signataires



La demande d'un décret

Groupe de travail institutionnel avec la DAP, la DGS et plusieurs associations dont AIDES

Un recours interasso devant le conseil d'Etat pour contraindre le gouvernement à publier un décret d'application de la loi de 2016 sur son volet RDR prison

Un document de positionnement sur RDRD en prison co-signé par 17 associations et organisations

Un plaidoyer parlementaire : questions écrites au gouvernement (décret, naloxone, PES)



05 PERSPECTIVES DE PLAIDOYER

Quelles perspectives de plaidoyer ?



- Renouveau de la stratégie du collectif interassociatif RDR prison après la décision du Conseil d'État
- Mettre au travail les AAI compétentes : CGLPL et DDD
- Poursuivre le plaidoyer parlementaire : visites de prison, courrier commun post-visites, suite aux réponses à venir des questions écrites au gouvernement...
- Colloque droits humains et drogues (CNAM)

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**

Angelo De Jesus Lucas
Président de Région
AIDES Nouvelle Aquitaine